

Parc naturel
régional du Vercors

ÉCOGARDE et GARDE

RAPPORT D'ACTIVITE

David Leroy
Secteur Trièves
2022



SOMMAIRE

1. SYNTHÈSE.....	3
2. PRÉAMBULE.....	4
3. ACCUEIL DES PUBLICS, SENSIBILISATION.....	6
3.1. Surveillance, accueil des publics par sites et tournées sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux.....	7
4. GESTION DES SENTIERS.....	12
4.1. Détails par commune.....	13
a) Commune de Château-Bernard.....	14
b) Commune de Chichilianne.....	15
c) Commune de Clelles.....	17
d) Commune de Gresse-en-Vercors.....	18
e) Commune de Le Percy.....	18
f) Commune de Le Gua.....	19
g) Commune de Miribel-Lanchâtre.....	19
h) Commune de Monestier-du-Percy.....	19
i) Commune de Saint-Andéol.....	20
j) Commune de Saint-Guillaume.....	22
k) Commune de Saint-Martin-de-Clelles.....	22
l) Commune de Saint-Michel-les-Portes.....	24
m) Commune de Saint-Paul-les-Monestier.....	24
n) Commune de Saint-Paul-de-Varces.....	25
4.2 Interventions en appui sur d'autres secteurs du Parc.....	25
5. SUIVI SCIENTIFIQUE.....	25
5.1 Faune et Flore.....	25
5.1.1 Protocoles et comptages.....	26
6. VOLET ADMINISTRATIF.....	27
6.1. Formations.....	27
6.2. Réunions des équipes écocardes et gardes de la Réserve des Hauts-Plateaux	27
6.3. Administratif.....	27
7. CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	28
7.1. Temps passé par missions principales.....	29
7.2. Bilan.....	30
8. ANNEXES.....	30
8.1. Annexe 3 : chantier jeunes le Percy.....	31
8.2. Annexe 4 : bilan chantier jeunes – ENS.....	34
8.3. Annexe 6 : travaux abri de la Peyrouse phase 3.....	35
8.4. Annexe 6 : mobilier des parcours pédagogiques du Mt Aiguille.....	37
8.5. Annexe 7 : mobilier des portes d'entrée au PNRV et à la réserve des Hauts Plateaux.....	38

1. SYNTHÈSE

Aide aux manifestations, partenariats

- encadrement de chantiers jeunes sur les communes de Le Percy et Saint Martin-de-Clelles.
- « le jour de la nuit » sur la commune de Saint Martin-de-Clelles.
- « Journée de la nature » Gresse-en-Vercors
- « Anniversaire ascension du Mt Aiguille » Chichilianne
- Soirée « Jour de la nuit » St-Martin-de-Clelles

Surveillance et accueil des publics

- accueil à l'office de tourisme de Gresse-en-Vercors,
- accueil sur la Réserve naturelle des Hauts Plateaux (collaboration)
- surveillance et accueil du public sur certains sites
- travail en collaboration avec les agents de l'OFB, de l'ONF et des gendarmeries

Suivi scientifique

- suivi du Carex Mucronatum
- protocole « oiseaux prairies de fauche » et STOC EPS
- comptages Tétralyre et Lagopède alpin
- collecte d'observations de données faunistiques et floristiques (GéoNature)

Gestion des sentiers

- Nb poteaux posés : 14
- Nb poteaux changés suite au réaménagement du canton de Clelles : 38
- Nb de km re balisés : environ 50 km
- Veille des sentiers

- Travaux divers :
 - élagage, piochage, débroussaillage, tronçonnage, retrait de chablis, pose de clôture...
 - remise en état des sources de Font Bessou, du coin, Berrièves et du Creuson
 - chantiers jeunes à Le Percy et à Saint-Martin-de-Clelles

Administratif, réunions, formations

- réunions diverses (Parc, mairies, partenaires...)
- rédactions de comptes-rendu
- consultation du cadastre
- entrée des données de terrain (GéoNature, STOC EPS, Oiseaux de prairies de fauche).
- repérage de la signalétique de l'ex canton de Clelles et élaboration de la commande de plaques pour la nouvelle signalétique Parc, etc...

2. PRÉAMBULE



Nouvelle signalétique GTV VTT (balise blanche et rouge)

En 2022 ma situation professionnelle a changé. J'occupais auparavant la fonction d'éco-garde durant six mois à temps plein de mai à octobre. Depuis mai 2022 j'occupe deux fonctions différentes mais complémentaires, celles d'éco-garde et de garde sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux. Le temps de travail est un temps plein toute l'année réparti à 50 % sur les deux postes. Cette organisation est formalisée pour trois ans.

Cette saison a été marquée par la pose de la nouvelle signalétique GTV VTT de Saint-Paul-de-Varces à Monestier-du-Percy et la poursuite de la mise en place de la nouvelle signalétique sur les communes de Saint-Martin-de-Clelles, Clelles, Le Percy et Monestier-du-Percy.

Cette action a été précédé par un travail préparatoire important tel que le repérage des plaques manquantes et la préparation (fichier informatique) de la commande de plaques.

La fréquentation touristique en montagne a été importante en début saison mais mieux répartie dans le temps que l'année précédente. A partir de fin juin, les fortes chaleurs et la problématique de manque d'eau ont fait chuter très rapidement le nombre de randonneurs en journée. Par contre, en début de soirée beaucoup de personnes se sont rendues en montagne pour dormir au frais. L'utilisation des abris et cabanes a été très élevée ainsi que la présence de bivouacs.

Suite à la surfréquentation du sommet du Mt Aiguille par les bivouacs, un arrêté municipal a été pris en janvier pour interdire cette pratique. Des journées d'informations et des panneaux ont été installés sur le terrain pour informer les grimpeurs et expliquer cette interdiction.



Accueil du public sur un sentier

Un autre moment fort de la saison a été de participer au chantier de restauration et d'amélioration de l'abri de la Peyrouse faisant suite à l'« étude pour la rénovation et l'installation d'abris et refuges non gardés » réalisée en 2018. (Cf en annexe)

Durant trois jours environ, quarante bénévoles se sont succédés pour réaliser les travaux.

L'équipe des bénévoles chantier de la Peyrouse



MISSIONS PRINCIPALES DES ECOGARDES

Les écocardes interviennent sur l'ensemble du territoire pour protéger les milieux naturels et sensibiliser tous les publics, visiteurs, habitants et acteurs locaux usagers des sites.

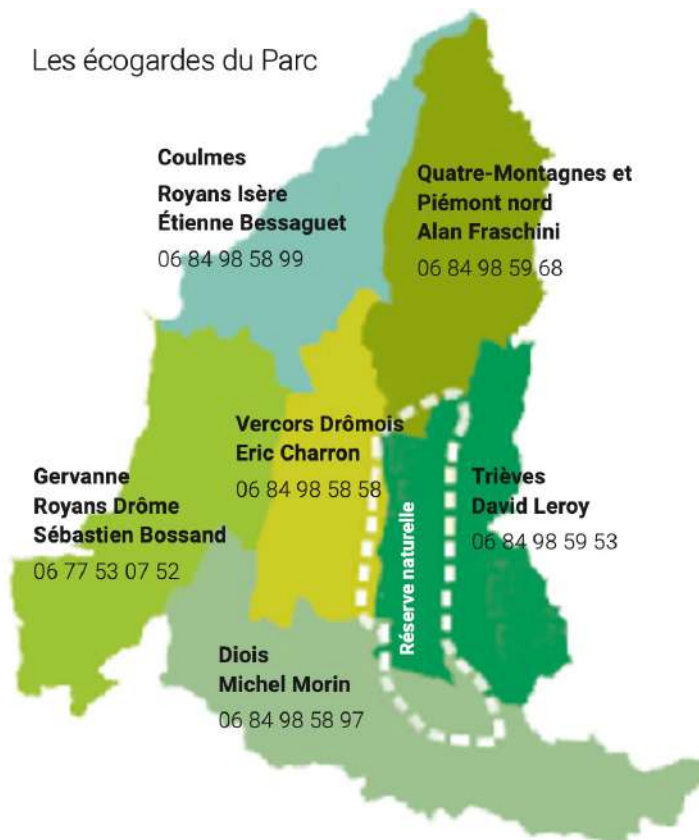
Leurs missions principales :

- accueillir, informer, sensibiliser randonneurs et visiteurs
- surveiller les sites naturels et veiller à leur préservation
- assurer un suivi scientifique et technique des milieux
- être un interlocuteur de terrain des collectivités du territoire
- assurer la maintenance du réseau d'itinéraires (signalétique directionnelle et balisage).

Ils participent également à certaines actions spécifiques sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux (travaux divers, sensibilisation...)

6 écocardes répartis sur les différents secteurs géographiques du territoire.

Les écocardes du Parc



3. ACCUEIL DES PUBLICS, SENSIBILISATION

Les 11 et 12 juillet sur la commune du Percy : encadrement d'une équipe de cinq jeunes employés par les communes dans le cadre du projet mené par la commission enfance-jeunesse de la Communauté de communes du Trièves.



Les travaux ont permis l'entretien de sentiers communaux et de sentiers balisés et gérés par le Parc .

Réouverture d'un sentier communal sur la commune, élagage et débroussaillage du sentier situé entre le parking de Combeau et la Bergerie pour faciliter l'accès des tracteurs lors de la montée en estive des troupeaux.



*Accueil et sensibilisation
« hors les murs »*

Le 9 octobre à Saint-Martin-de-Clelles : partenariat sur l'opération « jour de la nuit » avec l'encadrement d'une sortie nocturne. Thème abordé : la nuisance liée à l'éclairage public sur les animaux de la nuit et l'utilisation de lunette de vision nocturne.

Le 24 octobre sur la commune de Saint - Martin-de-Clelles : aide à l'encadrement du chantier jeunes.

L'intervention s'est faite sur l'ENS de Serre Peyraret pour une meilleure gestion des ligneux qui piquettent la zone humide. Les travaux réalisés ont été une coupe sélective de bosquets de saules. Des coupes de jeunes arbres sur la zone de pelouse sèche ont été également effectuées.

Depuis 2007 à l'office de tourisme de Gresse-en-Vercors se déroulent des permanences pour de l'accueil du public tous les lundis matins.

Du 25 juillet au 29 août, quatre matinées ont été consacrées à ce temps d'échange avec le public de vacanciers en recherche d'informations randonnée et souhaitant préparer leur séjour.

Ce moment permet de promouvoir le territoire mais aussi d'appréhender et de remédier aux difficultés que peuvent rencontrer les randonneurs.

C'est également là que nous échangeons des informations avec le personnel de l'office de tourisme.



3.1. Surveillance, accueil des publics par sites et tournées sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux.

En vert sur la Réserve naturelle des Hauts Plateaux et en noir hors Réserve

<i>Nom du site et commune</i>	<i>Date</i>	<i>durée</i>	<i>Thèmes principal abordés</i>	<i>Nombre de personnes rencontrées</i>
<i>Pas des Bachassons-Aiguillette-Pas de la Selle-Col de l'Aupet Gresse-en - Vercors, Saint-Michel-les-Portes</i>	<i>14/05/22</i>	<i>1 journée</i>	<i>-Réglementation de la Réserve -Faune, Flore -Informations Sources -Information randonnée -Missions des gardes et écogardes</i>	<i>63</i>
Alpage Serpaton et sources de la Gresse Gresse-en-Vercors	15/05/22	1 journée	-Missions des écogardes. -Réglementation cueillette -Réintroductions - Faune et flore -Sécurité par rapport à la présence de névés	50
<i>Col des Deux-Berrièves-Jasse du Play-Tiolache du Bas-Tiolache du Milieu Gresse-en-Vercors</i>	<i>18/05/22</i>	<i>1 journée</i>	<i>- Missions des gardes et écogardes - Informations sources -Réintroductions -Information randonnée -Réglementation de la Réserve</i>	<i>22</i>
<i>Col de l'Aupet Saint Michel-les-Portes , Chichilianne</i>	<i>22/05/22</i>	<i>1 journée</i>	<i>-Information par rapport à l'interdiction du bivouac au Mt Aiguille - Informations sources -Réintroductions -Information randonnée -Réglementation de la Réserve</i>	<i>39</i>
<i>Pas de l'Essaure-Vallon de Combeau Chichilianne, Châtillon-en-Diois</i>	<i>24/05/22</i>	<i>1 journée</i>	<i>- Informations sources -Réintroductions -Information randonnée -Réglementation de la Réserve</i>	<i>42</i>
<i>Pas de l'Aiguille Chichilianne</i>	<i>26/05/22</i>	<i>1 journée</i>	<i>- Informations sources -Réintroductions -Information randonnée -Réglementation de la Réserve</i>	<i>64</i>
<i>Pas de l'Aiguille Jas Neuf et Col</i>	<i>05/06/22</i>	<i>1 journée</i>	<i>Tournée commune pour l'appropriation des deux unités</i>	<i>15</i>

des Bachassons Chichilienne, Laval d'Aix			<i>pastorales (Jas Neuf, Col des Bachassons)</i>	
Col de l'Aupet Saint Michel-les- Portes	07/06/22	1/2 journée	-Information interdiction bivouac Mt Aiguille -Réintroductions -Information randonnée -Réglementation de la Réserve	53
Pas de l'Oeille Le Gua	18/06/22	1 journée	- Missions des écogardes - Info sources -Réintroductions -information randonnée	30
Pas de la Balme- Pré Achard-Col de l'Arzelier Château-Bernard	25/06/22	1 journée	-Missions des écogardes - Réglementation feu -Faune et flore -Réintroduction -Pose des plaques d'identification des cabanes et des cahiers de liaison	28
Pas de l'Aiguille Jas Neuf Chichilienne	29/06/22	1 journée	- Réglementation de la Réserve - Faune et flore - Loup et chiens de protection -Visite du chantier impluvium	23
Visite des Bergeries : Jas Neuf et Col des Bachassons Chichilienne, Laval d'Aix	01/07/22	1 journée	- Réglementation de la Réserve - Faune et flore - Loup et chiens de protection -Visite du chantier impluvium	19
Grand Veymont Gresse-en- Vercors	13/07/22	1 journée	-Sécurité en montagne - Réglementation de la Réserve - Faune et flore - Loup et chiens de protection	88
Vallon de Combeau – Chamousset Chichilienne	14/07/22	1 journée	- Réglementation de la Réserve - Faune et flore - Loup et chiens de protection -Information randonnée	76
Pas des Bachassons-Pas de la Selle-Col de l'Aupet Chichilienne, Saint -Michel-les Portes,Gresse-en- Vercors	17/07/22	1 journée	-Information randonnée -Faune et flore -Réglementation de la Réserve	40
Pas de l'Aiguille Pas de l'Essaure	24/07/22	1 journée	<i>Cérémonie commémorations des combats du 22/07/44</i>	36

<i>Chichilienne</i>			<i>Toiles de tentes montées après 9h00. Chien tenu en laisse</i>	
<i>Pas de la Selle- Aiguillette-Pas des chatons</i> <i>Gresse-en-Vercors, Saint Michel-les- Portes</i>	<i>27/07/22</i>	<i>1 journée</i>	<i>- Informations sources -Réintroductions -Information randonnée -Réglementation de la Réserve</i>	<i>40</i>
Col Vert Refuge La Soldanelle Le Gua, Saint- Paul-de-Varces	06/08/22	1 journée	- Réintroductions - Loup - Missions des écogardes - Réglementation de la Réserve - Patous, respect de la tranquillité des troupeaux - Sources -Information météo -Pose des plaques d'identification des cabanes et gestion des déchets	51
<i>Pas de la Selle Col de l'Aupet</i> <i>Gresse en Vercors, Saint Michel-les- Portes, Chichilienne</i>	<i>08/08/22</i>	<i>1 journée</i>	<i>-Information par rapport à l'interdiction du bivouac au Mt Aiguille -Réintroductions -Information randonnée -Réglementation de la Réserve</i>	<i>37</i>
<i>Pas de l'Aiguille Jas Neuf Chichilienne</i>	<i>27/08/22</i>	<i>1 journée</i>	<i>Visite bergerie -Réintroductions -Information randonnée -Réglementation de la Réserve</i>	<i>11</i>
Patrouille commune garde RN /écogarde Fin de journée : Moucherotte – plateau des Ramées Lans-en-Vercors	28/08/22	1 journée	- Informations randonnées - Faune et flore du Vercors - Missions des écogardes et des gardes de la Réserve - Réglementation des ENS - Chiens de protection, respect de la tranquillité des troupeaux	22
<i>Col de l'Aupet Pas de la Selle- Aiguillette- Rocher du Parquet</i> <i>Chichilienne , Saint Michel-les- Portes</i>	<i>30/08/22</i>	<i>1 journée</i>	<i>-Réintroductions -Information randonnée -Réglementation de la Réserve</i>	<i>12</i>
Parking de Mauret	04/09/22	1 journée	- Information randonnées - Information sur les feux	42

Pas de la Balme Pré Achard Château Bernard			- Loup et chiens de protection - Réglementation de la Réserve	
Pas de Berrièves Pas de la Ville Gresse-en- Vercors	06/09/22	1 journée	- Missions des gardes et écogardes - Informations sources - Réintroductions - Information randonnée - Réglementation de la Réserve	21
Col des Pellas – Col de Papavet (Journée des Charbonniers) Saint-Michel- les-Portes, Saint- Martin-de- Clelles	18/09/22	1 journée	Mission des écogardes - Chiens de protection - Randonnée Vercors Rando - Réintroductions	65
Vallon de Combeau Source de Creuson Châtillon-en- Diois Chichilienne	18/10/22	1 journée	- Réintroductions (vautours, bouquetins) - Loup - Flore - Réglementation de la Réserve - Informations randonnées - Informations sources Travaux de restauration de la source de Creuson. Une personne en VTT	10
Pas de l'Aiguille Jas Neuf Col des Bachassons Laval d'Aix Chichilienne	29/10/22	1 Journée	- Réintroductions - Information randonnée - Réglementation de la Réserve	41
Col des Pellas Col de Papavet Pas de l'Aiguille Cabane de l'Essaure Saint-Michel-les- Portes Chichilienne Saint Martin-de- Clelles	11/11/22	1 journée	- Informations randonnées - Réglementation de la Réserve - Faune - Flore	36
Maison des Gardes Combeau Chaumailoux Châtillon-en- Diois Chichilienne	12/11/22	1 journée	Préparation du bois pour la Cabane - Informations randonnées - Réglementation de la Réserve Des toiles tentes montées avant 17h00	29

<i>Vallon de Combeau Pas de l'Essaure Châtillon-en-Diois Chichilianne</i>	<i>19/12/22</i>	<i>1 journée</i>	<i>-Informations randonnées -Réglementation Réserve</i>	<i>2</i>
---	-----------------	------------------	---	----------

BILAN :

Dix neuf jours et demi d'accueil sur le territoire de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors.

Neuf jours d'accueil hors périmètre de la Réserve naturelle.

Quatre demi-journées à l'office de tourisme de Gresse-en-Vercors. Plus de 1340 personnes rencontrées pour répondre aux questions des visiteurs. Des demandes concernant autant la Réserve naturelle que le reste du territoire du Parc du Vercors. A cela, vient s'ajouter les informations apportées au public et aux randonneurs lors de nos missions de balisage et d'entretien de la signalétique mais aussi lors de la tenue de stand sur certaines manifestations.

Bouquetin des alpes



Paysage Grand Veymont et Aiguillette



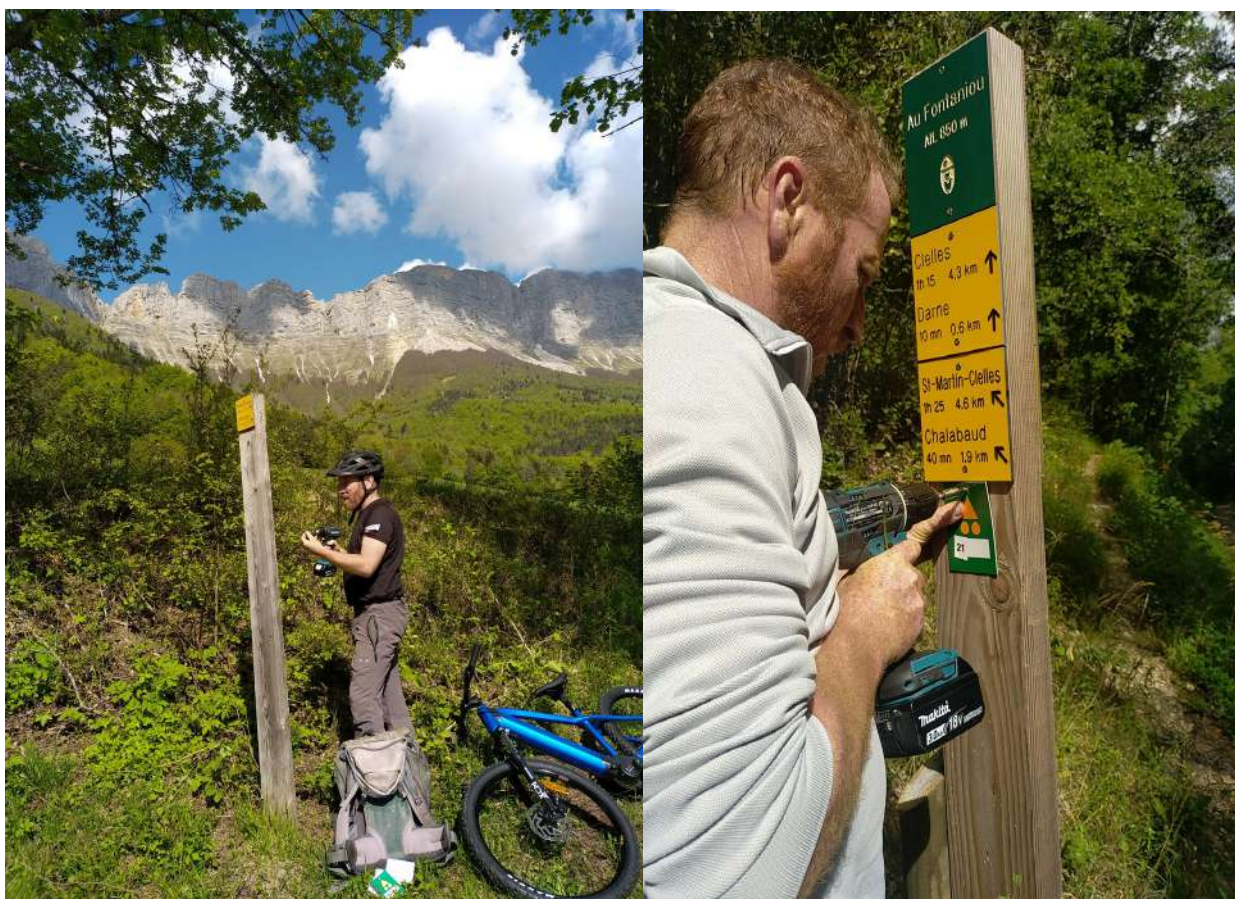
4. GESTION DES SENTIERS

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE LES COMMUNES ET LE SERVICE ÉCOGARDES EN MATIÈRE DE SENTIERS

L'équipe d'écogarde gère le suivi et l'entretien du balisage peinture, de la signalétique directionnelle (panneaux) des sentiers.

Les écocardes définissent leurs priorités d'interventions suite aux retours des offices de tourisme, des randonneurs, du monde associatif, plateforme Suricate etc...

Leurs tournées effectuées en début de saison permettent également de repérer les itinéraires dégradés (la veille travaux des sentiers). Un planning d'intervention est établi et permet de couvrir selon la densité des secteurs, l'ensemble du réseau tous les 3 ou 4 ans (reprise du balisage peinture et veille de la signalétique).



Pose de plaques signalétique directionnelle

4.1. Détails par commune

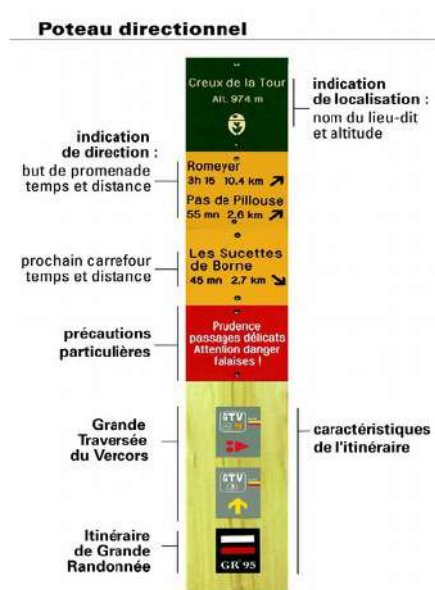
La mission de gestion des sentiers de randonnée pédestre en Trièves est répartie entre deux structures que sont le Parc naturel régional du Vercors (PNRV) et la Communauté de Communes du Trièves (CCT).

La signalétique et le balisage des sentiers sur le terrain est différente en fonction de l'appartenance ou non de la commune au périmètre du PNRV.

Sur le territoire du PNRV, la signalétique et le balisage sont conformes à la Charte du Parc naturel régional du Vercors (poteaux rectangulaires, balisage jaune/vert) et entretenus par l'écogarde.

Hors du territoire du PNRV, la signalétique et le balisage sont conformes à la Charte PDIPR du Département de l'Isère (poteaux ronds, balisage jaune) et entretenus par la CCT.

Charte PDIPR du PNRV



Charte PDIPR du Département de l'Isère



itinéraires du Parc naturel régional du Vercors



Historiquement, plusieurs communes de l'ex-canton de Clelles faisant partie du PNRV avaient bénéficié d'une signalétique PDIPR selon la Charte du Département de l'Isère (début 2000). Cet état de fait entraînait un certain nombre de problèmes dans la gestion des sentiers et notamment des questions sur la répartition des interventions entre le PNRV et la CCT.

Afin de gagner en efficacité et en clarté, le PNRV va reprendre petit à petit la gestion de la signalétique, de la veille et du balisage sur les communes de cette zone intégrant le périmètre du PNRV, la CCT conservant la gestion de l'entretien des sentiers (débroussaillage, élagage, travaux...).

Le travail de l'écogarde du PNRV a débuté en ce sens sur le terrain. Un nouvel équipement sera installé progressivement sur plusieurs années ainsi que la mise en place du nouveau balisage.

Progressivement, la gestion de la signalétique, du balisage et de la veille sur toutes les « communes Parc » de la CCT se fera par le Parc du Vercors ; la CCT conservera la gestion de l'entretien des sentiers (débroussaillage, élagage, travaux...).

a) Commune de Château-Bernard

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés et veille</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
11 km	3	8 jours

Travaux divers

- Entretien du sentier des Moulins suppression d'un arbre en travers et débroussaillage.



Photos : Avant / Pendant / Après

- Médiation auprès de riverains ayant installé un aménagement sur un sentier afin d'éviter le passage de motos à proximité de leur habitation. Échange constructif, l'intervention a permis de régler la problématique tout en laissant le passage aux randonneurs.

b) Commune de Chichilianne

Balisage peinture et signalétique

Nb de km balisés	Nb de poteaux posés	Temps passé
1,5 km	1	5 jours

Travaux divers

- Pose de la nouvelle signalétique et repérage du sentier entre le hameau de Ruthière et le poteau « La Scie » dans le but de le baliser et de réaliser une commande de plaques directionnelles pour la pose de la nouvelle signalétique.

- Rencontre et échanges avec le berger de l'alpage du Platary. Ce dernier me fait part de ses conditions de travail et m'informe que beaucoup de randonneurs passent encore par la bergerie. Une nouvelle signalétique a été mise en place sur le terrain pour mieux guider et informer les randonneurs.

Signalétique information randonneurs pour l'alpage de Platary



- Accueil du public sur différents sites : le parking des Fourchaux, au Pas de l'Aiguille, au Pas de l'Essaure et au Col de l'Aupet.

- Visite du projet du futur tracé du sentier entre le poteau « La Scie » et le lieu dit « La Pierre qui Danse » pour la liaison entre Chichilianne et la Gare de Clelles, afin de sécuriser le plus possible le cheminement des randonneurs.

- Arrêté d'interdiction du bivouac au sommet du Mt Aiguille : pose et sensibilisation.

Merci de votre compréhension.

INTERDICTION DU BIVOUAC SUR TOUTE LA PRAIRIE SOMMITALE DU MONT-AIGUILLE AU MOTIF DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Par arrêté municipal de la commune de Chichilianne 2022-103-01 du 03 janvier 2022 réglementant le bivouac dans la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors pour des motifs de protection de l'environnement.

Motion de soutien à la commune de Chichilianne pour l'interdiction du bivouac sur la plaine sommitale du Mont Aiguille lors des délibérations des Conseils municipaux :

- du 26 janvier 2022 de la commune de St Michel-les-Portes
- du 10 janvier 2022 de la commune de St Martin-de-Clelles

Et par délibération du Parc naturel régional du Vercors en date du 06 avril 2022 (2022.B 20).

La montagne est depuis longtemps pour les êtres humains, un espace d'inspiration, d'accomplissement et de dépassement de soi. S'agissant de sommets emblématiques, ces sentiments sont magnifiés.

Nous ne devons cependant pas oublier que nous ne sommes pas les seuls êtres vivants à bénéficier de tels environnements.

Ces espaces peuvent aussi constituer des lieux refuges pour des espèces animales et végétales soumises à des contraintes particulièrement rudes imposées par la situation géographique et les conditions climatiques spécifiques.

Isolé des Hauts-Plateaux du Vercors d'un point de vue géologique, le Mont-Aiguille en est le parfait exemple. Ses parois et sa pelouse calcaire alpine constituent des milieux aux conditions de vie extrêmes. Les espèces sauvages qui parviennent à survivre à ces conditions, sont évidemment très sensibles aux perturbations dont les impacts sont bien souvent irréversibles. En outre, l'isolement géologique de cette montagne la rend comparable à un contexte insulaire. Dans de tels environnements, la disparition d'espèces ne peut être compensée par l'arrivée naturelle de nouveaux individus utilisant les corridors existants.

Depuis 2014, cette prairie fait l'objet de dégradations multiples qui s'intensifient. Au nombre de ces dégradations constatées figurent en particulier : un pin à crochet coupé, des traces de feux, des murets de pierre artificiels mis en place pour abriter les bivouacs, des déchets multiples (papier toilettes, produits d'hygiène...). Ceci concourt à transformer durablement, voire irrémédiablement ce milieu naturel préservé jusqu'alors.

Une étude de fréquentation conduite en 2018 fait état de « pics » à 200 personnes certains jours de juin et septembre. Le 12 juin 2021, 50 tentes ont été dénombrées sur la prairie sommitale.

Les communes de Chichilianne, Saint-Michel les Portes et Saint-Martin de Clelles, ainsi que le Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV) gestionnaire de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors sont soucieux de ne pas laisser les milieux naturels présents se dégrader irrémédiablement.

C'est pourquoi la réglementation temporaire est envisagée.

Il s'agit d'une décision réfléchie qui traduit le souci et l'engagement de transmettre aux générations futures un patrimoine aussi préservé que possible. Tous responsables, nous devons répondre de la conservation de la biodiversité présente sur ce sommet afin qu'elle continue à nous éblouir à chaque ascension.

Dans ce contexte, la commune de Chichilianne prend un arrêté d'interdiction du bivouac sur toute la prairie sommitale du Mont-Aiguille au motif de préservation de la biodiversité. Cet arrêté municipal prend effet en janvier 2022. Les communes de Saint-Michel les Portes et Saint-Martin de Clelles et le parc Naturel régional du Vercors adoptent la présente motion pour témoigner de leur soutien à la commune de Chichilianne et s'associer à cette démarche.

L'ensemble des acteurs de cette décision souhaitent accompagner cette démarche d'actions de sensibilisation et de communication, en espérant pouvoir lever cette interdiction dans le futur. Des études scientifiques doivent se poursuivre afin d'évaluer l'état de conservation et de suivre les évolutions des milieux naturels et des espèces.



c) Commune de Clelles

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
1,5 km	3	4 jours

Travaux divers

- Poursuite de la pose sur le terrain de la nouvelle signalétique Parc et repérage sur les itinéraires pour la commande de plaques.

- Pose de la signalétique et du balisage sur le nouveau sentier situé le long du canal entre Clelles et Chichilianne, rencontre avec le propriétaire de la Minoterie du Trièves qui loue et entretien le canal. Une convention sera établie après la délibération du conseil municipal de la Commune avec la Communauté de communes du Trièves et le Parc du Vercors.

Une réunion de terrain a été organisée avec les Maires de Clelles et Chichilianne et la Communauté de communes du Trièves pour évoquer de possibles aménagements visant à améliorer la sécurité des randonneurs sur le sentier longeant le canal.

Les aménagements proposés par l'étude n'ont pas été retenus.

D'autres solutions ont été proposées :

- la modification du tracé du sentier : quand le canal passe dans une buse, le tracé va quitter la digue du canal pour descendre et rejoindre une piste arrivant de la gare de Clelles pour se terminer au bord de la route départementale D7. Il longera la route pour rejoindre le lieu de la traversée.



Ce sentier passera par la parcelle communale (38113A68 Bois de l'hôte) afin d'éviter un cheminement trop près de la route. De plus cette modification permettra de créer un accès

plus rapide jusqu'à la gare en balisant cette portion de piste qui rejoint le réseau de sentier balisé. Projet à finaliser prochainement.

- Au lieu dit « la Pierre qui danse » le passage est trop étroit. Le projet était de créer un sentier en encorbellement sur le rocher mais celui-ci n'a pas été retenu. La solution choisie est de garder le cheminement actuel en longeant la Pierre côté route. Le Conseil départemental a été sollicité afin d'installer des panneaux routiers pour annoncer la présence de piétons ainsi que le marquage au sol pour guider les randonneurs : seule la peinture au sol a été validée.

d) Commune de Gresse-en-Vercors

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
9,1 km	1	5 jours

Travaux divers

- Remise en état de la source de Berrièves et épierrage du poteau Sous Berrièves.
- Repérage pour le chantier de restauration du sentier dans la zone du « Ravin de Riondet »

e) Commune de Le Percy

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
0 km	0	4,5 jours

Travaux divers

Élagage et débroussaillage de plusieurs sentiers de la commune. Ces actions ont été menées dans le cadre d'un chantier jeunes organisé par la commune. Cinq jeunes habitants du Trièves ont participé à cette réalisation.

Cf Annexe1 Bilan chantier jeunes – Le Percy.



Chantier jeunes du Percy

- Repérage de la signalétique (photographie des poteaux sur le terrain) pour pouvoir effectuer une commande des plaques directionnelles et de programmer, pour les saisons prochaines, l'installation de la nouvelle signalétique Parc du Vercors sur la commune.

-Reprise du balisage de la GTV VTT pour la mise en place de nouvelles plaques signalétique.

f) Commune de Le Gua

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
3 km	5	4 jours

Travaux divers

- Suivi botanique sur l'espèce *Carex mucronatum* en collaboration avec le Conservatoire Botanique National. Deux stations sont référencées dans le secteur du Rang des Agnelons. Cette étude permet de suivre les effets du réchauffement climatique sur cette espèce sensible.

- Reprise du balisage de la GTV VTT pour la mise en place de nouvelles plaques signalétique.

g) Commune de Miribel-Lanchâtre

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
2,2 km	1	4 jours

Travaux divers

- Pas de travaux effectués cette année

h) Commune de Monestier-du-Percy

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
1,8 km	0	5 jours

Travaux divers

- Repérage de la signalétique (photographie des poteaux sur le terrain) pour pouvoir effectuer la commande des plaques et de programmer ultérieurement l'installation de la nouvelle signalétique Parc du Vercors sur la commune. Reprise du balisage qui passe de marques jaune à des marques jaune et vert.

- Reprise du balisage de la GTV VTT pour la mise en place de nouvelles plaques signalétique.

i) Commune de Saint-Andéol

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
0 km	1	6 jours

Travaux divers

- Suivi du projet « abris et cabanes » initié l'an dernier sur l'abri de la Peyrouse.

Cf annexe abri de la Peyrouse Phase 3

- Participation au chantier de restauration de l'abri de la Peyrouse du 30 au 31 juillet afin d'améliorer son état général et la sécurité. Ces travaux font suite aux recommandations émises dans l'« étude pour la rénovation et l'installation d'abris et refuges non gardés » réalisée en 2018.

Cf annexe.

Durant trois jours environ quarante bénévoles se sont succédés pour effectuer les travaux.

Les travaux réalisés suivants ont été menés et structurés comme suit :

- une première journée consacrée à la confection des deux charges pour l'hélicoptère des fournitures sur site. Une première équipe est montée pour réceptionner le matériel et à commencée le démontage de la couverture du toit.

- les deux jours suivants ont permis la création d'un plancher intérieur, l'amélioration du châlit avec le doublement du nombre de couchage (8 places maintenant).



Avant / Après

La couverture du toit a été changée : les tuiles béton ont été remplacées par des tôles bac acier ainsi qu'une partie de la charpente a été renouvelée (chevrons et liteaux).



Rénovation du toit

Le mobilier intérieur (deux bancs et une table en frêne) ainsi qu'une nouvelle porte vitrée ont été réalisés par un artisan local. Un poêle à bois avec son conduit de fumée ont été installés.



Nouveau poêle

Ce chantier est une réussite car les aménagements complètent bien les travaux réalisés l'an dernier lors du chantier Concordia et répondent à un meilleur accueil des randonneurs en itinérance sur les Balcons est. Il a permis également une grande cohésion et solidarité des habitants et ce travail en collaboration avec le Parc naturel régional du Vercors est une grande richesse pour les projets futurs.

Un travail est mené pour la création d'un panneau de «bonnes» conduites qui sera placé à terme dans chaque cabane et abri non gardé.

Cf en annexe « Projet panneau d'information ».



Abri de la Peyrouse : Avant / Après

- Reprise du balisage de la GTV VTT pour la mise en place de nouvelles plaques signalétique.

j) Commune de Saint-Guillaume

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
2,2 km	0	2 jours

Travaux divers

Pas de collaboration spécifique notable cette saison sur la commune.

k) Commune de Saint-Martin-de-Clelles

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
2 km	2	3 jours

Travaux

- Repérage de la signalétique (photographie des poteaux sur le terrain) pour effectuer la commande des plaques et programmer ultérieurement l'installation de la nouvelle signalétique Parc du Vercors sur la commune. Reprise du balisage qui passe de jaune à jaune – vert et début de la pose de la nouvelle signalétique Parc.

- Participation au chantier jeunes du 24 au 26 octobre.

Je n'ai participé qu'à la première journée, mon emploi du temps étant déjà complet. Durant cette journée nous étions quatre encadrants, Christian Diénot – paysagiste, Accompagnateur de Moyenne Montagne (AMM), animateur nature de randonnées pour publics à mobilité réduite, Daniel Bret élu référent Parc pour la commune et Audrey Pagano chargée de projet « animation territoriale » au Conservatoire d'espaces naturels venue pour nous guider dans notre intervention sur la zone humide de Serre Peyraret classée ENS depuis 2021. Nous avons donc accueilli les quatre participants en mairie pour les informer sur le déroulement de la journée.



Encadrants et jeunes du chantier



L'action sur site a consisté à la contention de la colonisation par les saules avec la coupe sélective de bosquets, la suppression des arbustes et semis qui poussent dans la zone humide et la coupe de jeunes pins pour le maintien de la pelouse sèche d'une grande

richesse floristique située au centre de l'ENS.
Cf annexe bilan + article.

- Reprise du balisage de la GTV VTT pour la mise en place de nouvelles plaques signalétique.

l) Commune de Saint-Michel-les-Portes

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
4,7 km	1	5 jours

Travaux divers

Repérage de la signalétique (photographie des poteaux sur le terrain) pour effectuer la commande des plaques et permettre de finaliser l'installation de la nouvelle signalétique Parc du Vercors sur la commune. Reprise du balisage qui passe de jaune à jaune – vert.

- Reprise du balisage de la GTV VTT pour la mise en place de nouvelles plaques signalétique.

m) Commune de Saint-Paul-les-Monestier

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
8 km	1	4 jours

Travaux divers

Fermeture du sentier entre les poteaux de carrefours « Les Condamines » et « Cer du Vento » lié à des chutes d'arbres.

Mise en place d'une déviation et modification du circuit VTT n°46.

Des travaux de nettoyage ont été réalisés par deux habitants afin d'enlever les arbres tombés et réouvrir l'itinéraire. Après une visite sur zone, j'ai pris en concertation avec la Communauté de communes du Trièves, la décision d'organiser une intervention au printemps 2023 pour finaliser et concrétiser la réouverture de ce très beau sentier.

Panneau de déviation (à droite)



n) Commune de Saint-Paul-de-Varces

- Deux journées d'accueil du public au niveau du Col Vert.
- Reprise du balisage de la GTV VTT pour la mise en place de nouvelles plaques signalétique.

4.2 Interventions en appui sur d'autres secteurs du Parc

Sur le secteur des Quatre-Montagnes Piémont Nord

Tournée de surveillance en binôme (écogarde et garde de la Réserve) sur l'ENS du Moucherotte et des Ramées. Opération effectuée de 14h à 22h. Avec Anne-Julie Parsy (garde), nous sommes allés à la rencontre des personnes pour leur rappeler ou leur apprendre la réglementation s'appliquant sur le site.

5. SUIVI SCIENTIFIQUE

5.1 Faune et Flore

Les observations relatives à la faune et à la flore sont intégrées depuis cette année, dans la base de données GEO NATURE. Cela permet d'avoir un aperçu assez exhaustif de la biodiversité du territoire. Cette récolte d'informations aide également au suivi sanitaire et de répartition des espèces, tel que le Bouquetin des Alpes ou encore les Vautours.

Depuis l'an dernier, onze bouquetins ont été capturés par anesthésie et bouclés aux oreilles. Manipulation qui permettent d'effectuer des prises de sang, de poils, de peau ... pour aboutir à un suivi génétique et sanitaire de l'espèce.

Pavot des alpes



5.1. Protocoles et comptages

Cette saison, plusieurs protocoles de suivi ont été réalisés :

Protocole de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) sur la commune du Gua (depuis 2006)

-Le 6 mai, **protocole de comptage au chant du Tétralyre** sur la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors sur la commune de Saint Agnan. (cf annexe 4 bilan)

-Le 3 août, **protocole de comptage au chien du Tétralyre** sur la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors sur la commune de Gresse en Vercors.

-Le 31 mai, **protocole de comptage du Lagopède alpin** sur la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors sur la commune de Gresse en Vercors. (cf annexe 5 bilan)

-Le 8 octobre, **comptage Gypaète barbu** sur la commune de Château Bernard.



Alouette des champs

Suivi botanique de l'espèce « Carex mucronatum » sur la commune du Gua (depuis 2008).

Ces données permettent de suivre l'évolution et les effets du réchauffement climatique sur cette espèce sensible aux variations du climat.

Protocole de suivi des oiseaux de prairies de fauche sur les communes de Miribel-Lanchâtre, Saint-Andéol (depuis 2009)



Lagopède alpin plumage d'été (Saxifraga - Iztok Skornik)

6. VOLET ADMINISTRATIF

6.1. Formations

Journée Inter-garderie Drôme – Isère le 23 septembre.

Cette journée a été un temps d'échange et de formation qui a rassemblé une trentaine de personnes (les écogardes des départements 38 et 26 et du PNRV, agents de l'Office Français de la Biodiversité 38 et l'équipe de la Réserve des Hauts-Plateaux du Vercors).

La journée a débuté par un temps d'accueil effectué par l'équipe municipale de Chichilianne. Les échanges nombreux et variés furent très enrichissants.

Deux thématiques ont été plus approfondies sous la forme d'ateliers d'une durée de deux heures :

- le pastoralisme sur la Réserve des Hauts-Plateaux : exemple de l'alpage de Jas Neuf animé par un garde de la Réserve naturelle (Brice Palhec)
- la géologie et la Préhistoire du secteur , présentation de la zone humide de Chevalière et des études menées, animé par Régis Picavet archéologue à la retraite et membre du comité scientifique de la RNNHPV.

6.2. Réunions des équipes écogardes et gardes de la Réserve des Hauts-Plateaux

Chaque mois, une réunion de coordination du groupe écogardes et gardes Réserve est organisée afin de définir les axes de travail du mois à venir, les plannings et le bilan du mois écoulé.

J'ai participé également à plusieurs autres réunions dans le cadre du suivi de divers projets.

6.3. Administratif

Le volet administratif comprend : l'établissement de l'emploi du temps sur informatique (outil Egroupware), du rapport d'activité, de la commission du personnel, des rencontres avec les élus, des rédactions de comptes-rendu (STOC, Carex, Prairies de fauche), de la consultation du cadastre pour la gestion des sentiers, de l'enregistrement de données de terrain (GéoNature)...

Il inclut également le repérage de la signalétique de l'ex canton de Clelles et l'élaboration de la commande de plaques pour la nouvelle signalétique Parc...

Levé de soleil sur les Balcons est (Trièves)



7. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

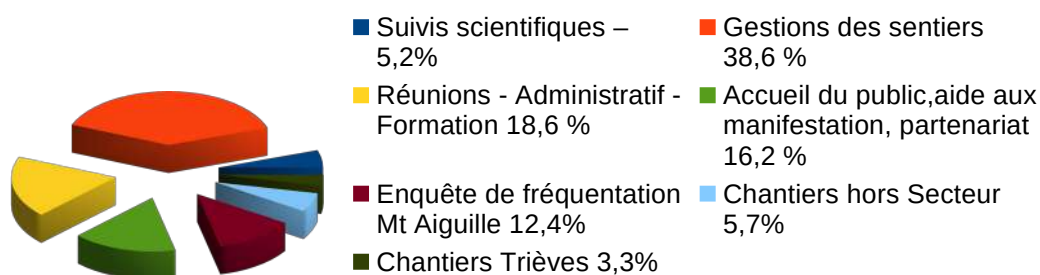
Vue depuis le hameau de Chabulière villages du Percy et de Monestier-du-Percy



7.1. Temps passé par missions principales

Nombre total de jours travaillés : **106 jours**. Nombre de jours de congés : **21,5 jours**

Répartition simplifiée du temps de travail



Répartition détaillée du temps de travail

Révision charte 2021-2036	2h 30min
Abris et cabanes	5h
Administratif lié aux sentiers	18h
Maintenance signalétique 2021	19h
Signalétique pastorale	8h 30min
Entretien balisage et pose de mobilier (écogardes)	265h 30min
Animation et médiation communes et partenaires	2h 30min
Chantier Concordia	62h
Tournées et accueil des publics	75h 30min
Tâches administratives	101h 45min
Réunions mensuelles et journées d'accueil	89h
Suivi scientifique sur terrain et tâches administratives liées au suivi	
Géonature	32h 30min
Chantiers, aménagement sentiers (écogardes)	65h 30min
Logistique écogardes	3h
Formation - je reçois en 2021	24h
Accueil et sensibilisation des publics sur site 2021	39h
suivi accompagnement des manifestations culturelles et patrimoniales 2021	11h

7.2. Bilan

Nos actions d'accueil du public et de surveillance se poursuivent et s'organisent pour répondre au mieux à la demande du public et à la protection de l'environnement. Nous travaillons depuis plusieurs années à la sélection des lieux d'interventions et à leurs particularités pour rendre nos actions plus efficaces.

J'effectue tout au long de la saison, la veille pour l'entretien des sentiers, je transmets mes données à la Communauté de communes du Trièves pour que soit réalisés les travaux nécessaires.

Depuis cette saison sur les communes de l'ex-canton de Clelles, j'entretien le balisage et gère les sentiers.

Cette année a également été consacrée à la poursuite de la refonte de la signalétique avec la mise en place de la nouvelle signalétique Parc sur les communes de Chichilianne, Saint-Martin-de-Clelles et Clelles.

J'ai également effectué un repérage pour l'élaboration de la commande de plaques afin que la saison prochaine je puisse poursuivre cette opération sur les communes de Clelles, Monestier-du-Percy et Le Percy.

En 2023 nous allons débiter l'installation de mobiliers portes d'entrées sur certaines communes. Nous avons eu une journée de présentation de ces nouveaux mobiliers au sein de l'entreprise missionnée pour la conception. Les techniques de pose nous ont été présentées et une prochaine journée est prévue pour mettre en pratique la méthodologie de mise en œuvre de la pose.

Cf annexe présentation des mobiliers .

Au printemps 2023 nous allons également débiter l'aménagement des parcours pédagogiques autour du Mt Aiguille sur les communes de Gresse en Vercors, Saint-Martin-de-Clelles et Clelles.

Cf annexe projet Mt Aiguille.

8. ANNEXES

8.1. Annexe 3 : chantier jeunes le Percy



BILAN CHANTIER JEUNE 2022

Lieu du chantier : LE PERCY

Dates : 11 AU 13 JUILLET 2022

Nombre de journées et ou demi-journées : 2,5 JOURS

Recrutement

Liste des candidats : Nom – prénom âge – commune

Melkior PERROUD 16 ans – Le Percy

Sébastien BAHRI 16 ans – Le Percy

Clément GASPARD 17 ans - Clelles

Bastien RIONDET 16 ans - Clelles

Colin FROUT 16 ans – Cornillon en Trièves

Arno MONTELIMAR 16 ans – Chichilianne

Alice VINCENT 17 ans - St Martin de Clelles

Comment les candidats ont-ils-été retenus ?

Nous avons reçu 7 candidatures et nous souhaitons embaucher 5 jeunes donc nous avons privilégié les jeunes qui habitaient proche du Percy .

Nombre de Jeunes : 5

Nom – prénom – date de naissance et domicile de chaque jeune

Sébastien BAHRI 16 ans – Le Percy

Clément GASPARD 16 ans – Clelles

Melkior PERROUD 16 ans – Le Percy

Arno MONTELIMAR 16 ans – Chichilianne

Alice VINCENT 17 ans - St Martin de Clelles

Mixité sociale : Dans les jeunes candidats y a t il eu, un jeune suivi par la mission locale ou le service de l'aide sociale à l'enfance du département ?

NON

Mixité de genre : Le chantier était-il mixte, des candidates ont elles postulé.

OUI

Encadrement : Nancy Buonomo l'employée communale et l'éco-garde du PNRV David LEROY.

Petit descriptif du chantier :

une journée d'égavage au départ du Vallon de Combeau site exceptionnel pour sa flore, protégée. Un petit effort de marche et ils ont pénétré dans la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux, territoire de transhumants (alpages, bergeries, cairns). Du bord des falaises, vue saisissante sur le Mont Aiguille.

Les autres jours égavage et entretien des nombreux sentiers/chemins ruraux de la commune et jardin partagés de la commune.

Merci à Alice, Arno, Sébastien, Clément et Melkior ainsi qu'aux encadrants l'éco garde du Parc Naturel Régional du Vercors et l'employée communale Nancy Buonomo afin de faire découvrir le monde du travail en équipe et de sensibiliser les jeunes à un égavage respectueux de l'environnement.

Les déchets d'égavage ont ensuite été évacués dans la plateforme de déchets verts du Percy .

Bref bilan qualitatif du chantier

Qu'est-ce que les jeunes ont découvert pendant le chantier, qu'ont-ils appris ? etc..

Participer à un chantier de jeunes permet aux jeunes de s'enrichir professionnellement grâce aux rencontres et échanges avec d'autres .

Ils apprennent à vivre en collectivité (travailler en groupe, ...). A travers les chantiers, les jeunes apprennent à avoir des responsabilités et à entreprendre des projets et sont introduits dans la vie active.

Quel est l'intérêt du chantier pour la commune

Ces chantiers témoignent de la pertinence de ces dynamiques de concertation, de mutualisation et de coopération qui servent des projets d'intérêt général et de développement local, cela permet aussi que l'employée communale ne fasse pas ce travail toute seule ce qui serait laborieux.

Si la commune faisait faire ce travail par un prestataire cela coûterait cher pour la commune tandis que là ce n'est pas le cas ça fait économiser des moyens à la commune et ça rend service aux jeunes.

Le point fort du chantier

Mixité des jeunes et 2 encadrants avec un partenariat avec le PNRV depuis plusieurs années afin de sensibiliser les jeunes à leur environnement et sa biodiversité.

Les améliorations à apporter pour un prochain chantier.

Faire en sorte qu'il y ait encore plus de communes du Trièves qui mettent en place des chantiers jeunes tout au long de l'année durant les vacances scolaires et pourquoi pas proposer un témoignage des communes lors d'un conseil communautaire par exemple pour inciter les communes à s'inscrire dans cette démarche.

Retour et avis de la commune

Cela permet des moments privilégiés de citoyenneté active, d'expérience collective, favorisant l'ouverture aux autres ainsi que l'acquisition de savoir-faire et de savoir-être et une sensibilisation aux alpages.

Retour et avis des jeunes

-C'est bien de travailler en plein air/ On a appris des choses / Manque de diversité/ on est super bien payé par rapport au nombre de jours travaillé car quand on est en lycée pro on fait des stages durant parfois 4 semaines et on a rien ou parfois 200€ si le patron est sympa.

Un nouveau chantier aura lieu l'année prochaine.



8.2. Annexe 4 : bilan chantier jeunes – ENS

Chantier-Jeunes - 24-26 octobre 2022

L'objet de ce chantier-Jeunes fut d'effectuer des travaux préparatoires d'aménagement dans le cadre de la valorisation de l'Espace Naturel Sensible (ENS) du Serre de Peyraret à St Martin de Clelles et divers travaux d'aménagement d'espaces verts sur la commune aux abords du camping (chemin botanique d'Amélie) et au "Parc des Princesses".

Valentino, Noah, Nils, Alice : Quatre jeunes du village et des alentours, ayant jusque là peu d'expérience professionnelle, furent sélectionnés.



Espaces Verts : Ils ont pu ainsi nettoyer le Parc des Princesses des "feuilles d'automne" et préparer pour l'hiver quelques massifs et plantations (paillage, fumage...). Ils ont pu aussi nettoyer le chemin botanique d'Amélie sous le camping et ré-installer sur un site plus confortable la table de pique-nique à l'entrée du chemin d'Amélie.

Ils ont planté un arbre devant le cimetière et implanté devant le parking de la mairie l'"abri hivernal à Insectes Auxiliaires des jardins" en préparation de la "journée Nichoirs" du Mois de la Nuit.



Aménagement de l'Espace Naturel Sensible (ENS) du Serre de Peyraret :



Ce chantier-Jeunes a débuté par une initiation à l'aménagement, la préservation et la mise en valeur d'espaces naturels sensibles (ENS). Un exposé préliminaire a été fait aux jeunes sur le cadre et les objectifs de l'ENS par Audrey PAGANO, Chargée de projets au Conservatoire d'espaces naturels Isère (CEN), et David Leroy, l'éco-garde du Parc Naturel Régional du Vercors. Diagnostics Faune-Flore en prairies, zones humides et cours d'eau, évolution des milieux et relations faune-milieux ont été passés en revue.

Le point le moins intuitif et le plus difficile à faire comprendre fut bien la nécessité de couper quelques arbres et arbustes pour maintenir le milieu "ouvert" contre l'embroussaillage-reforestation et pour "rectifier" la mare et les écoulements d'eau contre l'"atterrissement" (comblement naturel de la mare et disparition à terme).


Coupes, débroussaillages ont été effectués lors de la première journée sur ce site sous la conduite de nos 2 experts, Audrey et David et de Christian.



8.3. Annexe 6 : travaux abri de la Peyrouse phase 3


ABRI STRATEGIQUE

Abri de la Peyrouse / *Fiche projet*




Lien site refuges info : <https://www.refuges.info/point/142/cabane-non-gardee/Abri-de-la-Peyrouse/>


CAHIER DES CHARGES	DESCRIPTION
<p>Intérieur : Suivi de l'aménagement existant, amélioration des châlits. Suivi couverture et châssis fixe. Permettre la cohabitation entre les différents usagers des abris entre les veilleurs et les dormeurs en clarifiant des espaces distincts.</p> <p>Extérieur : Un abris complémentaire pour les veilleurs près du feu avec un coin feu sécurisé et aménagé.</p>	<p>La cabane de Peyrouse situé sur le GTV est stratégique de part sa situation. Il s'agit de donner la possibilité aux différents usagers de profiter du lieu. Aux randonneurs itinérants un endroit calme pour se reposer dans la cabane, aux promeneurs d'un jour un coin aménagé pour veiller près du feu. Celui-ci sera aménagé sur la plateforme au Nord, permettant ainsi d'accueillir aussi plusieurs groupes.</p>





Situation stratégique



État général

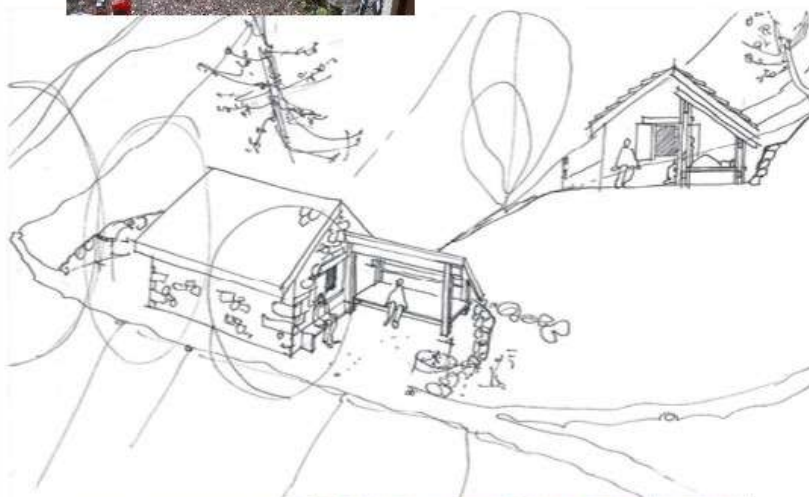


EXEMPLE OBSERVABLE POUR LA RENOVATION ET L'ENTRETIEN D'UN ABRI NON GARDE SUR LE TERRITOIRE DU PAYS MARSILLOIS, EN OCCASION D'UNE VISITE / JC 4 CHRISTOPHE JONATTE

ABRI STRATEGIQUE

Abri de la Peyrouse / Fiche projet



© 2022 PNRV - ORDRE NATIONAL DES ARCHITECTES D'INTERIEUR - 11 RUE DE LA BIENNEURIE, 67000 STRASBOURG - FRANCE - TEL: 03 88 31 11 11 - WWW.PNRV.FR

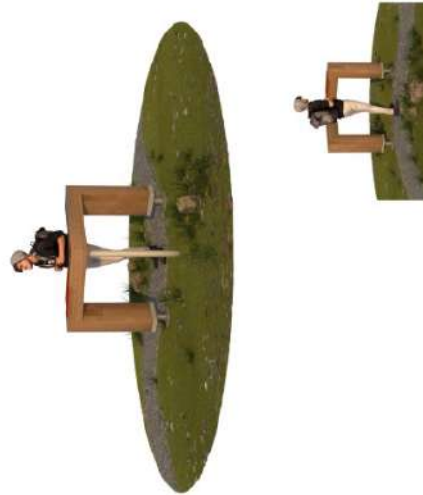


Bouquetin des Alpes mâle

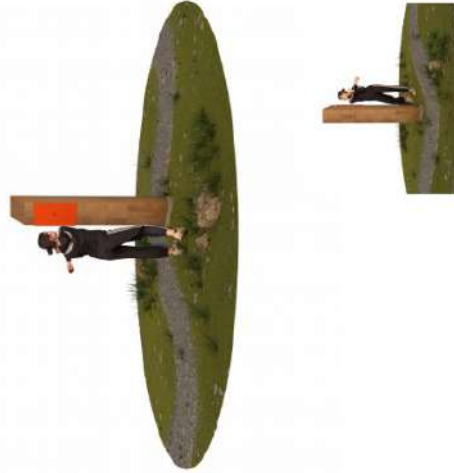
8.4. Annexe 6 : mobilier des parcours pédagogiques du Mt Aiguille

MOBILIERS SENSIBILISATION

MOBILIER PUPITRE



MOBILIER BORNE VISEUR



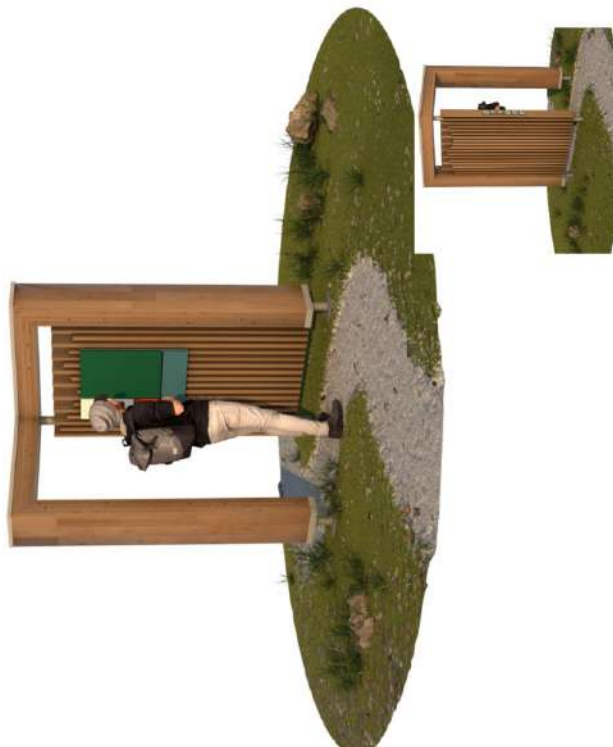
MOBILIER BORNE ASSIS-DEBOUT



8.5. Annexe 7 : mobilier des portes d'entrée au PNRV et à la réserve des Hauts Plateaux

MOBILIERS D'ACCUEIL

MOBILIER BASE PNRV
Premier niveau



MOBILIER PORTE RNHPV
Deuxième niveau



PHASE DE CONCEPT | CRÉATION D'UN PARCOURS PÉDAGOGIQUE AUTOUR DU MONT KISHULT
Mars 2022 - Juin 2022

23